



Val-de-Ruz



Communiqué de presse – 21.01.2021

## Val-de-Ruz valorise ses franges urbaines

**Le Parc Chasseral et la Commune de Val-de-Ruz tirent en ce début d'année un bilan positif de la première phase de revalorisation des franges urbaines, bouclée fin 2020. Situées à la limite des zones à bâtir, les franges urbaines désignent les espaces de transition entre les zones d'habitations ou artisanales et la zone agricole. Lancé en 2017, le projet met en œuvre des mesures concrètes à Cernier, à Chézard-Saint-Martin et au Pâquier notamment pour y valoriser le paysage et renforcer la biodiversité.**

L'année 2020 a été la troisième et dernière année de la phase-test du projet « Franges urbaines » mené par la Commune de Val-de-Ruz en collaboration avec le Parc Chasseral. Les mesures privilégiées visant à restaurer ou pérenniser des éléments paysagers emblématiques du Val-de-Ruz, comme les vergers haute-tige ou les allées d'arbres, ont été menées sur les sites prioritaires de Cernier, Chézard-Saint-Martin et Le Pâquier.

Plusieurs autres actions de terrain visant à davantage de durabilité ou de biodiversité se sont poursuivies en 2020, comme des essais concrets de gestion différenciée des espaces verts dans le cimetière à Cernier, par exemple. La finalisation de la reconstruction du mur en pierres sèches à l'entrée du Pâquier, avec la rénovation de plus de 130 mètres linéaires en 2019-2020, a constitué une autre mesure emblématique.

### **Des résultats visibles et des actions à pérenniser**

Les résultats de cette phase pilote sont concrètement visibles dans le paysage de Val-de-Ruz. Depuis 2017, 203 arbres fruitiers haute-tige ont été plantés dans des vergers ou en allées. Des écoliers de la commune ont participé aux plantations dans le cadre de chantiers nature organisés par le Parc. Au Pâquier, des muretiers professionnels ont rénové un total de 242 mètres linéaires de murs en pierres sèches au cours de ces trois ans de travaux. L'ensemble de ces actions de terrain a suscité une réception enthousiaste de la part des habitants et des propriétaires de terrains.

Des mesures d'accompagnement des propriétaires ont également été mises sur pied, comme l'organisation d'un cours de taille des arbres ou des cours pour le personnel technique en charge de l'entretien des espaces verts à Val-de-Ruz. Cet accompagnement permet le transfert de compétences pour assurer la pérennisation des mesures du projet.

### **Seconde phase en préparation**

La Commune de Val-de-Ruz travaille actuellement à l'intégration de ce soin apporté aux franges urbaines dans son projet de territoire et son futur plan d'aménagement local, se profilant ainsi comme pionnière dans ce domaine. La Commune et le Parc

Chasseral travaillent désormais à l'élaboration d'une deuxième phase de projet qui concernerait cette fois l'ensemble du territoire de Val-de-Ruz. L'accent sera placé sur trois axes : les liens entre mobilité douce et paysage, le renforcement d'espaces pour les habitants et la biodiversité.

La communication auprès des propriétaires, en amont du lancement de projets de construction, va être renforcée. Des réflexions vont être menées pour une meilleure intégration de nouvelles zones de villas ou zones artisanales. Des mesures sont déjà identifiées dans plusieurs localités de la commune, dans de nouveaux secteurs d'intervention identifiés, dont Coffrane, Savagnier et les villages de la ceinture urbanisée située au nord du territoire.

**ENCADRÉ :** L'objectif des actions menées par la Commune de Val-de-Ruz et le Parc Chasseral est triple : valoriser le paysage, préserver la biodiversité, faire bénéficier la population de nouveaux espaces verts propices à la détente. Outre les propriétaires concernés, ce projet a été rendu possible grâce au soutien de nombreuses fondations dont le Fonds suisse pour le paysage, la Fondation Binding, la Fondation Göhner, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et la Fondation Gelbert ainsi que l'IVS. Dans le cadre de ce projet, les travaux sont réalisés avec des partenaires de la région et s'appuient sur leurs précieux savoir-faire.

Photos transmises en HD. A utiliser dans le cadre de ce communiqué et avec la mention @ Parc Chasseral



Légende : Les enfants du Cercle scolaire de Val-de-Ruz participent à la plantation d'arbres fruitiers haute-tige. © Parc Chasseral



Légende : Depuis 2019, le Parc propose en collaboration avec Rétropomme un cours de taille destiné aux propriétaires de vergers qui participent au projet « Franges urbaines », comme ici à Chézard-Saint-Martin en février 2019. © Parc Chasseral



Légende : La gestion différenciée est aussi l'occasion de former les équipes des services techniques pour l'utilisation d'outils adaptés à l'entretien plus durable des espaces verts, comme ici dans le cimetière à Cernier. © Parc Chasseral

### **Infos, interview et contact :**

Parc Chasseral

Géraldine Guesdon-Annan

[geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch](mailto:geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch)

+41 (32) 942 39 52



*Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.*